

Thermax : source énergétique d'avenir

Une compagnie ontarienne de Vankleek Hill, Thermax Energy Systems, créée par M. Colin Kerr pour mettre au point une éolienne perfectionnée, est en pleine expansion. L'an dernier, Thermax a vendu plus de 1 000 générateurs éoliens, dont les deux tiers étaient destinés à l'exportation.

Ventes à l'étranger

Les éoliennes Thermax ont été spécialement conçues pour les marchés d'exportation et sont distribuées notamment en Afrique du Nord, en Inde, en Chine et dans d'autres régions du monde qui, sinon, devraient utiliser des générateurs fonctionnant à l'aide d'un moteur diesel.

Thermax a récemment vendu vingt *Windstream* à l'Office de développement industriel de la Chine. Ces appareils seront installés en Mongolie. Selon M. Kerr, au cas où le gouvernement chinois déciderait de commercialiser ces éoliennes, un projet conjoint pourrait être négocié en vue de produire des éoliennes semblables pour le marché de l'Extrême-Orient.

La firme Thermax a récemment vendu 18 éoliennes à une compagnie du Nouveau-Mexique qui les utilise pour donner des signaux d'alerte aux amateurs de voile et autres navigateurs. Lorsque les vents atteignent une vitesse jugée dangereuse, l'éolienne émet de puissants signaux lumineux qui alertent les plaisanciers et les invitent à rentrer au port.

Une éolienne destinée à mesurer la vitesse des vents est sur le point d'être conçue. Elle serait utilisée aux aéroports et aux stations météorologiques : elle remplacerait en effet les anémomètres (utilisés actuellement) composés de trois demi-sphères placées sur des axes pivotants.



Le générateur éolien *Windstream* de la compagnie Thermax.

Les investissements de base nécessaires au lancement de cette entreprise ont été fournis par Investment Technology Canada, groupe d'investisseurs privés s'intéressant aux nouvelles technologies énergétiques.

La compagnie produit actuellement deux types de générateurs, le *Windstream* et le *Helius*, et elle est en train de mettre au point une éolienne encore plus puissante.

En moyenne, les générateurs éoliens Thermax peuvent générer 138 kw/h d'électricité par année, sous l'effet d'un vent de vitesse moyenne de 20 km/h.

Ce type d'appareil, conçu pour les régions non électrifiées, peut alimenter en électricité une petite maison de campagne. C'est ainsi que le *Windstream*, grâce à un ou deux accumulateurs, peut générer assez d'énergie pour fournir la lumière d'une telle habitation tout en assurant le fonctionnement d'une pompe à eau et d'un téléviseur.

Thermax travaille également à la mise au point d'une éolienne susceptible de produire 2 200 kw/h par unité et par année, soit seize fois plus que le modèle actuellement utilisé pour une habitation de dimensions modestes.

Boissons à base de bleuets

La compagnie Julac, de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean (Québec), seul producteur nord-américain d'alcool à base de bleuets (myrtilles d'Amérique), travaille à la préparation d'une boisson digestive et d'un mousseux à partir de bleuets, qu'elle prévoit lancer sur le marché en 1985.

Ces produits viendront ainsi s'ajouter aux deux « vins » de myrtilles actuellement sur le marché et commercialisés sous les noms de « Du Bleu » (au Canada, les myrtilles d'Amérique sont connues sous le nom de « bleuets ») et de « Monapéro ».

Un des problèmes qui se posent consiste à trouver une appellation convenable pour les deux nouveaux produits, a expliqué le président de Julac, M. André Bussière. En effet, même si le nouveau digestif contient 20 % d'alcool, on ne peut pas lui attribuer le nom de « crème » puisque celui-ci est réservé aux distillateurs. Il en est de même pour le terme « vermouth », qui aurait très bien convenu à « Monapéro » mais qui est réservé aux vins à base de raisins.

Avec la collaboration d'un oenologue de l'Université du Québec à Chicoutimi, Michel Gagnon, la Société Julac a entrepris de mettre au point ces nouveaux produits.

Elle fabrique annuellement quelque 337 500 litres d'alcool de « bleu » et l'ensemble de la production est écoulée sur le marché québécois. Julac compte une quinzaine d'employés permanents, mais recrute de nombreux cueilleurs au milieu de l'été.

Les bleuets

Le produit de base pour Julac, c'est le bleu, un petit fruit de couleur bleue, juteux et agréablement sucré. Le président de la compagnie précise qu'il s'agit d'un bleu sauvage, beaucoup plus petit que le bleu cultivé, mais beaucoup plus sucré.

Pour répondre aux besoins de la fabrication, la firme Julac a acquis une « bleuëtière » (terrain à myrtilles) de 1 120 ha, laquelle a produit en 1984 3 000 tonnes de bleuets (chiffre record) dont environ la moitié a servi à la préparation de l'alcool l'an dernier.

Avec les résidus, on prépare un sirop non alcoolisé, délicieux au dire des dégustateurs. On en garnit les *sundaes* et la crème glacée. On ne le fabrique encore que sur une base artisanale (environ 2 250 L par année).

Dans ses efforts visant à exporter ses boissons à base de bleuets, la compagnie Julac a décidé de miser sur le Japon où, semble-t-il, elle a trouvé le débouché le plus intéressant. Les démarches pour vendre dans ce pays sont très avancées.



Le rotor *Helius* à axe vertical présente l'avantage de pouvoir fonctionner longtemps sans exiger de contrôles fréquents, quelle que soit la force des vents ou leur direction.